

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Belle progression des primes et des résultats du secteur des assurances en 2014

Les chiffres du dernier trimestre de 2014 montrent une progression de 20,90% des résultats annuels du secteur des assurances qui avec 401,42 millions d'euros dépassent de loin le précédent record de 338 millions enregistré en 2011.

En termes d'encaissement les évolutions à la hausse observées depuis le 2^{ème} trimestre de l'année se sont poursuivies: l'encaissement des branches non vie continue de progresser de 8,14% par rapport au 4^{ème} trimestre 2013 et les primes en assurance-vie augmentent de 15,73% par rapport à la collecte du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Compte tenu des performances des trois premiers trimestres l'ensemble de l'année enregistre une hausse des primes de 18,80% : les branches non vie progressent de 4,82%, alors que celles de l'assurance-vie augmentent de 20,87%. Le total de 26,87 milliards dépasse de plus de 2 milliards le précédent record de 2010.

En assurance-vie toutes les branches sont touchées par la progression de l'encaissement. L'augmentation est moins sensible pour les produits en unités de compte avec une hausse de 9,09% et ce malgré la nette reprise des marchés boursiers, alors que les primes des produits vie à rendements garantis augmentent de 37,69%.

L'évolution des produits classiques reste influencée par les produits d'épargne-pension au titre de l'article 111bis de la loi sur l'impôt sur le revenu : les quelque 62.796 contrats – en progression de 5,90% par rapport à 2013 - ont généré un encaissement de 87,90 millions d'euros, soit 3,48% de plus qu'en 2013. L'épargne gérée à ce titre s'élève à 695 millions d'euros à la fin de 2014.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 136,07 milliards d'euros à la fin 2014, en progression de 15,44% par rapport à fin 2013 et de 4,37% par rapport à la fin du mois de septembre 2014.

Le résultat après impôts de 263,38 millions d'euros est en progression de 17,14% par rapport à l'exercice précédent, mais est impacté par une opération exceptionnelle sans laquelle il serait resté à son niveau de 2013.

L'assurance non vie - hors assurances maritimes du 4^{ème} trimestre - progresse de 4,82%. L'encaissement des assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, augmente nettement plus vite que l'inflation avec une croissance des primes de 5,59%. Avec une progression de 3,54% de leur encaissement, les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes restent globalement stables. L'assurance maritime pour laquelle seules les données des trois premiers trimestres sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a progressé de 10,91% au cours de cette période.

Avec un excédent après impôts estimé à 138,04 millions d'euros le résultat des entreprises d'assurance non vie luxembourgeoises hors assurances maritimes progresse de 28,49% par rapport à celui de 2013.

L'emploi des entreprises d'assurances directes est resté stable pour s'établir à 4.433 personnes à la fin de 2014, soit un gain de 17 unités par rapport à 2013. Avec un niveau de 129,31 millions d'euros les impôts directs sont en diminution de 7,91% par rapport à 2013.

Les chiffres relatifs aux primes, aux impôts et aux résultats ne concernent que les seules entreprises contrôlées par le Commissariat aux assurances; se trouvent donc exclues les succursales luxembourgeoises d'entreprises d'assurances d'autres pays de l'Union Européenne dont l'ensemble des données pour 2014 ne sera connu qu'ultérieurement.